

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2019

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT

Absent(s) excusé(s): Monsieur VERT David

Absent(s) : Madame Aurelie BILLAUDEL et Monsieur Ludovic PIGAULT

Procuration(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BERGER

ORDRE DU JOUR :

1. Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion

Le Maire informe le Conseil que le Centre de Gestion de la Marne propose une nouvelle convention pour la prestation en santé prévention. Le Conseil donne son accord pour signer cette nouvelle convention.

2. Subventions 2019 aux associations.

Le Conseil vote les subventions suivantes :

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	2019
ADOT51 Association pour dons d'organes et de tissus humains	120 €
Association contre la myopathie AFM Téléthon	100 €
Association des paralysés de France	60 €
AFSEP Association pour les sclérosés en plaque	60 €
Les amis de la Basilique de l'Épine	60 €
Les amis de nos églises	60 €
Association des anciens combattants du canton de Marson	60 €
ACPA, Association Châlonnaise de Protection des Animaux	130 €
Société de musique " Les Enfants De La Marne "	160 €
Association « La Chènevière »	300 €
Les Restos Du Cœur	150 €

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural	400 €
E.M.I.M. Ecole de Musique Intercommunale Marnaise	765 €
Famille Rurale	1200 €
Comité des Fêtes de Saint-Germain-La-Ville	1200 €
Association Roseau	60€
Collège Jean Moulin	100€
Association Lire et Faire Lire	100€

3. Remboursement avance de frais

Le Maire informe que Madame NOËL a fait l'avance de 9,32€ pour l'achat de produits pharmaceutique. Le Conseil donne son accord pour le remboursement.

4. Parc éolien de Cheppes la Prairie

Le Maire présente les plans du nouveau parc éolien de Cheppes la Prairie.

5. Parc éolien Saint-Germain-La-Ville-Marson

Madame DROUIN présente les prêt projets du Parc éolien de Saint-Germain-La-Ville, Vesigneul-Sur-Marne et Marson. L'entreprise Web énergie du vent a fait de nombreuses études préliminaires et compte bientôt présenter le projet.

6. Parvis de la salle des fêtes

Le Maire présente trois devis pour la rénovation du parvis de la salle des fêtes.

- EVEA pour un montant de 22 493,28€
- Boituzat pour un montant de 30 181,20€
- COLAS pour un montant de 23 757,73€

Le Conseil après en avoir délibéré retiens le devis de l'entreprise EVEA.

7. Délaissé de la RN44

Le Maire présente au Conseil le plan de l'emprise non utilisée par la RN44. Il précise que ces terres sont rétrocédées par l'Etat à la commune. Il indique que deux agriculteurs cultivent actuellement ces terres. Il propose de leur permettre de continuer à les cultiver par échange avec des terres leurs appartenant au lieu-dit « La Grosse Borne ».

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour proposer cet échange.

8. Employé saisonnier

Le Maire propose comme chaque année d'employer un saisonnier pour pallier au congés estivaux. Le Conseil donne son accord.

9. Tour de France

Il est rappelé au Conseil que le Tour de France passe dans la commune le 9 juillet. Le stationnement sera interdit dans toute la rue de Châlons du lundi 8 juillet 19h au mardi 9 juillet 15h30 et la circulation sera interdite le 9 juillet de 08h00 à 15h30.

10. Nouvelle mairie

Les travaux de la nouvelle mairie sont en cours de finition.

11. Vitraux de l'église

L'entreprise retenue pour la rénovation des vitraux de l'église a commencé son intervention ce jour. Les vitraux restaurés devraient retrouver l'église à la fin du mois.

12. Achat d'un kangourou

Le Maire informe le Conseil que le kangourou des employé communaux est devenu inutilisable, il propose d'en acheter un neuf. Le Conseil donne son accord.

13. SYAMM

Le Syndicat de la Marne Moyenne a été dissous pour créer le S3M (Syndicat Mixte de la Marne Moyenne), qui a la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations).

14. Agence de l'eau

Les subventions sur l'assainissement individuel vont être supprimées.
Les taxes sur l'eau vont quelque peut diminuer, pour une consommation de 120m3 cela devrait représenter une économie de 25€.

15. Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

La CCMC aura un stand sur le parvis de la foire de Châlons le vendredi 30 août, ce sera une occasion de promouvoir le territoire de la CCMC. Une place pour la foire sera offerte à chaque foyer dans le prochain bulletin.

16. Fête de la musique

Elle aura lieu vendredi 21 juin devant la salle des fêtes à 20h30.

Fin du Conseil à 22h30

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

P BERGER